



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****26079394***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**12 JUN 2026****Le Greffier**N° d'entreprise : **0443 262 383**

Nom

(en entier) : **SOTRAGI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Chaussée Bruneault 349, 7120 Estinnes****Objet de l'acte : Démission, Nomination d'administrateurs et Délégation de pouvoirs**

Extrait du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/03/2026 :

" L'assemblée acte la démission des administrateurs de la Société, soit Madame Suzanne WAROUX, Monsieur Jean-Paul BEAUCAMP et Monsieur Frédéric BEAUCAMP avec effet au 26 mars 2026.

Il est précisé que Monsieur Frédéric BEAUCAMP exerçait également les fonctions de délégué à la gestion journalière.

Il est constaté que Monsieur Frédéric BEAUCAMP cesse ses fonctions de déléguée à la gestion journalière avec effet au 26 mars 2026

L'assemblée désigne en qualité d'administrateur unique la S.A. SI-HBEL (BCE 0817.945.075) dont le représentant permanent désigné est Monsieur Thami LARAKI avec effet au 26 mars 2026.

Il est précisé que le mandat d'administrateur est conféré pour une durée de six (6) ans, conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations."

Décision de l'administrateur unique :

"Monsieur Frédéric BEAUCAMP, né le 17 juin 1970 et domicilié à 7120 Estinnes, chaussée Bruneault 353, est habilité à représenter seul la société dans le seul cadre des marchés publics et privés, comprenant notamment la préparation, la signature et le dépôt des offres, soumissions, devis, demandes de participation, attestations et documents y relatifs, quel que soit le montant du marché concerné."

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/06/2026 - Annexes du Moniteur belge